

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES –
Nombre record d'étudiants internationaux inscrits dans les universités des Maritimes

Le 30 mai 2012
Pour diffusion immédiate

(Fredericton, Nouveau-Brunswick) – Les universités des Maritimes gagnent en popularité auprès des étudiants internationaux. Selon un rapport publié aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, le nombre d'étudiants internationaux qui s'inscrivent dans les universités de la région a plus que doublé au cours des dix dernières années. Cette catégorie d'étudiants représente désormais plus de 10 % de l'effectif, comparativement à 5 % il y a dix ans.

« L'augmentation du nombre d'étudiants internationaux a été remarquable et a contribué à stabiliser l'effectif étudiant général dans la région à une époque où les jeunes d'ici sont moins nombreux à s'inscrire », explique Mireille Duguay, directrice générale de la Commission.

Les universités des Maritimes attirent des étudiants de plus de 160 pays, mais l'origine de ces jeunes varie énormément au fil des ans. Par exemple, il y a cinq ans, l'Arabie saoudite ne figurait pas parmi les dix premiers pays d'origine, mais aujourd'hui, elle est classée en deuxième position, après la Chine. Cette hausse est probablement attribuable à l'instauration, en Arabie saoudite, d'un programme gouvernemental à l'appui des études à l'étranger.

« Les étudiants internationaux qui poursuivent leurs études dans les Maritimes s'intéressent surtout aux programmes appliqués », précise Mme Duguay. Dans les programmes de premier cycle en administration des affaires, par exemple, ils représentent le quart de la population étudiante. Au niveau des études supérieures, près de la moitié des étudiants en génie et en sciences appliquées sont originaires d'ailleurs qu'au Canada.

Qu'est-ce que cela signifie pour les universités de la région? « L'évolution actuelle et future des principaux pays d'origine et la tendance des étudiants internationaux à privilégier certains domaines d'études compliquent un peu la gestion des inscriptions et la capacité à répondre à un groupe d'étudiants de plus en plus diversifié », indique M^{me} Duguay. « Cependant, les étudiants internationaux paient des droits de scolarité beaucoup plus élevés que les étudiants canadiens, ce qui aide à compenser le coût de ces services. Les étudiants internationaux enrichissent aussi l'apprentissage en apportant une diversité culturelle et une perspective mondiale à la salle de classe et à la région. »

Le rapport intitulé *Les étudiants internationaux dans les universités des Maritimes* présente les principales statistiques de 2000-2001 et de 2010-2011 pour les 16 universités des Maritimes qui sont financées par l'État. Il se trouve sur le site Web de la CESPM (www.cespm.ca). Ce dernier comprend également des tableaux de données offrant des renseignements supplémentaires sur les pays d'origine.

Établie en 1974, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a pour mission d'aider les gouvernements et les établissements à enrichir le milieu d'apprentissage postsecondaire. Elle est formée de 20 membres qui viennent des Provinces maritimes et qui représentent des établissements d'enseignement supérieur, des gouvernements provinciaux et le grand public.

POUR DIFFUSION :

Selon un rapport publié aujourd'hui (le 30 mai) par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, les universités des Maritimes gagnent en popularité auprès des étudiants internationaux. Le nombre d'étudiants internationaux qui s'inscrivent dans les universités de la région a plus que doublé au cours des dix dernières années.

Les universités des Maritimes attirent des étudiants de plus de 160 pays, mais les pays d'origine de ces jeunes varient énormément au fil des ans.

Les étudiants internationaux s'intéressent surtout aux études dans les programmes appliqués comme l'administration et l'ingénierie.

Selon la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay, « l'évolution actuelle et future des principaux pays d'origine et la tendance des étudiants internationaux à privilégier certains domaines d'études compliquent un peu la gestion des inscriptions et la capacité à répondre à un groupe d'étudiants de plus en plus diversifié ».

Mme Duguay ajoute cependant que les étudiants internationaux paient des frais de scolarité beaucoup plus élevés que les étudiants canadiens, ce qui aide à compenser le coût de ces services.

Le rapport intitulé *Les étudiants internationaux dans les universités des Maritimes* est disponible à l'adresse www.cespm.ca.

— 30 —

Renseignements pour les médias :

Lisa O'Connell

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : mphec@mphec.ca